

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF du
28 septembre 2020

L'USPF se réjouit de l'acceptation du congé paternité mais déplore le rejet de la révision de la loi sur la chasse

La conférence des présidentes de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF avait recommandé de voter OUI à ces deux objets. L'USPF a pris connaissance avec plaisir de l'adoption du congé paternité par la population suisse. Elle regrette en revanche le rejet de la modification de la loi sur la chasse et le manque de prise en compte des préoccupations des familles paysannes des régions de montagne.

L'USPF avait recommandé le OUI pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille. Le fait d'octroyer un congé de deux semaines aux pères correspond aux besoins de l'époque actuelle. L'USPF se réjouit du résultat obtenu hier qui permettra, entre autres, aux petites et moyennes entreprises d'offrir des conditions de travail équivalentes aux grandes entreprises.

L'USPF avait également soutenu la révision de la loi sur la chasse qui constituait un bon compromis. La présence du loup en Suisse et dans les régions de montagne engendre des conséquences très importantes et pénibles pour les familles paysannes, les éleveuses et les éleveurs de ces régions. Les mesures de protection préconisées ne sont pas toujours possibles et induisent des coûts et du travail supplémentaires. L'USPF constate avec regrets que la campagne a été menée sur un terrain émotionnel qui a faussé le débat et que les régions urbaines et de plaine, encore peu impactées par la présence du loup, n'ont pas su écouter les préoccupations de la part de la population qui est concernée au quotidien. L'USPF craint que ces familles, les régions de montagne, en particulier les alpages, et la biodiversité qui y est liée, n'en souffrent. Elle espère que des mesures concrètes et adéquates seront rapidement mises en place pour adapter cette loi vieille de 35 ans.

Pour plus d'informations :

Anne Challandes, présidente de l'USPF
challandes@landfrauen.ch, Tél. 079 396 30 04

Congé paternité :

Gabi Schürch-Wyss, présidente de la commission politique familiale et sociale
schuerch@landfrauen.ch, Tél. 079 735 08 77

Loi sur la chasse :

Ursula Egli, présidente de la commission politique agricole
egli@landfrauen.ch, Tél. 079 635 75 67

A propos : Depuis 1932, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF est active en faveur des femmes et des familles vivant dans les zones rurales. La tâche principale de l'association est de soutenir et de représenter les intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses 53'000 membres.
www.paysannes.ch

